

ABONNEMENT

LE CANADA  
Journal Quotidien du Soir.

Un An en Ville . . . . . \$ 4.00  
Un An par la Poste . . . . . \$ 3.00

# LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Redaction.

LA VILLE DE L'OTTAWA

Édition Hebdomadaire du Journal  
LE CANADA

ABONNEMENT  
Un An en Ville . . . . . \$ 2.00  
Un An par la Poste . . . . . 1.00

12eme. ANNEE No 205

OTTAWA, VENDREDI 2 OCTOBRE 1891

LE NUMERO 3 CENTS

## Chronique de France

Paris Sept. 1891.

La politique intérieure est de plus en plus languissante. Ce n'est qu'un soit indifférent aux affaires publiques. Mais les affaires publiques, en ce moment, c'est la situation de la France en Europe, c'est le bruit que la *Marseillaise* fait dans le monde, ce sont les échos du toast impérial de Cronstadt. Les Français parlent avec un plaisir nouveau de ce qui se passe hors de leurs frontières, s'entre-tiennent des alliances conclues ou des alliances espérées, discutent les chances de l'avenir avec une confiance et une sérénité dont ils avaient perdu l'habitude; on bien ils suivent sur la carte le compte rendu des grandes manœuvres, lisent et commentent le récit de ces batailles figurées, le tableau des prises d'armes, des rassemblements, des marches, des engagements, de tout ce qui contribue à nous prouver que tout le monde est prêt à faire son devoir. Notre attention se porte surtout vers les plaines de la Champagne, à mi chemin de la frontière, et il ne nous en reste plus guère pour les coulisses désertes du Parlement silencieux. Le sentiment patriotique apaise les passions de parti, ou les fait paraître mesquines et insignifiantes.

Y a-t-il encore des partis? On serait parfois tenté d'en douter. Au moins ceux qui survivent n'ont ni plus la même attitude, ni les mêmes espérances qu'autrefois. La forme du gouvernement est de moins en moins discutée, et la République inspire à la plupart de ceux qui lui ont fait la guerre quelque chose d'analogue au loyalisme dont on se pique dans les pays où la dernière révolution date de loin. Si l'on songe à lui donner l'assaut, c'est pour la conquérir, non pour la renverser. A droite, la fidélité devient du recueillement, et les sages conseillent d'attendre, de désarmer, de garder seulement au fond du cœur, tout au fond, les espérances naguère bruyantes. A gauche, on ne parle plus beaucoup de la révision. Après la rude épreuve qu'elle a subi, notre Constitution paraît sans doute meilleure, parce qu'on l'a trouvée décidément plus solide que ne faisait supposer sa naissance laborieuse.

Sans doute, il y a encore des mécontents, et nous ne nous en plaindrons pas; les mécontents sont le sel de la terre. Un grand peuple ne saurait s'endormir dans une béate satisfaction. Il est bon que les ministères et les majorités soient tenus en échec par une opposition qui ne leur passe aucune faute, et qui les oblige à se justifier et à se surveiller sans cesse. On n'a que trop de mal à extirper les abus, à mener à bien quelques réformes, et on sommeillerait tout à fait si on n'était stimulé par la critique et la concurrence. Un des journaux les plus autorisés de la droite se plaignait dernièrement que l'opposition de ces amis manquât de terrain; mais si elle ne peut plus livrer de grandes batailles, elle aura encore de quoi escaroucher.

D'ailleurs, si la droite se taisait, le cabinet serait probablement harcelé par les indépendants de gauche. Le budget et les lois en préparation offrent une ample matière à qui veut rompre des lances. On peut aussi interpellier et le bruit court que certains membres du Sénat et de la Chambre des députés songent à provoquer les ministres en champ clos, ou du moins à leur demander des explications, car on se défend de toute hostilité de parti pris. On voudrait obliger les hommes qui nous gouvernent à définir plus nettement leur politique; on se propose même de leur demander ce qu'ils comptent faire pour parer aux dangers que le socialisme chrétien ferait courir à la République. En d'autres termes, il s'agit d'inviter le cabinet à prendre une attitude plus militante en face de la droite, au moment où celle-ci se montre plus pacifique.

Nous avons déjà signalé cette tendance à reprocher au gouvernement les succès qu'il a remportés, et à rejeter sur lui un peu de la défiance qu'il témoigne aux adversaires d'autrefois, devenus des collaborateurs plus bienveillants et des criti-

ques moins acerbes. Les docteurs en droit parlementaire soutiennent qu'un cabinet doit gouverner exclusivement avec son parti, et insistent pour qu'il ne déplace pas l'axe de sa majorité, c'est à dire pour qu'il ne se reconstruise ni point ni avec telle ou telle portion de la minorité.

On a quelquefois interpellé sur des questions de ce genre, notamment sous la Restauration et sous Louis Philippe. C'est ainsi que les ultra royalistes faisaient un crime à M. Decazes de ce que les libéraux ne le haïssaient pas; c'est ainsi que de nos jours on a sommé plus d'une fois M. Thiers de faire plus mauvais visage aux républicains de la veille. Alors fut inventée la fameuse formule du gouvernement de combat. Elle n'a pas porté bonheur à ses pères, ce qui n'empêche pas quelques uns de ceux contre qui on la dirigeait de chercher maintenant à la rajouter. Car les interpellations qu'on annonce pour la rentrée ont évidemment pour objet d'engager les ministres à se déclarer les ennemis des conservateurs, ou de les rendre suspects aux esprits défiant, qui prennent tout rapprochement pour une trahison.

On oublie deux choses: la première, c'est que les majorités françaises, qui ne sont ni compactes ni disciplinées, n'ont pas le droit de considérer les ministres comme les chefs d'une armée en campagne, et de les mettre en suspicion à la première suspension d'armes. La seconde, c'est que le gouvernement de parti, tel qu'il existe en Angleterre et en Amérique, n'est plus possible en France: faut-il le regretter? Lord Salisbury et ses collègues font à peu près ce qu'il s'agit de faire, et peuvent compter en toutes circonstances sur presque tous leurs partisans: en est-il de même chez nous?

Le système américain, qui fait des partis en présence des syndicats exclusifs et jaloux, n'a rien de bien enviable, et offrirait encore plus d'inconvénients dans un pays aussi centralisé que le nôtre. Le tempérament français comporte bien les colères ardentes, mais non les rancunes tenaces, et jamais nous n'admettrons que des hommes d'État investis des plus hautes fonctions aient le devoir de tourner le dos à d'honnêtes gens qui leur tendent la main.

Quand à ce qu'on appelle le socialisme chrétien, il faudrait, pour s'en plaindre et s'en alarmer, déclarer d'abord la guerre ou au socialisme ou à la religion, et les interpellations risquent fort de manquer de logique ou de libéralisme. Il y aurait quelque chose de mesquin à contester aux catholiques le droit de montrer un zèle actif et efficace pour l'amélioration du sort des travailleurs. L'œuvre est assez vaste pour qu'on ne décourage aucune bonne volonté; le socialisme n'est pas un procédé industriel qu'on puisse protéger par un brevet avec garantie du gouvernement. Il est permis de critiquer les doctrines exposées dans la récente encyclopédie de Léon XIII; mais, si on les approuve, c'est le comble de la jalousie de les lui reprocher. Il est permis de combattre les idées de M. de Mun, mais quand on vote avec lui, on est mal venu à s'écrier que la République est en danger parce qu'il a soutenu avec succès une cause qu'on trouve juste, et qui est, par surcroît, une cause populaire.

Après tout, les amateurs d'interpellations ne manquent jamais de sujets; il y a toujours, dans la machine politique, assez de rouages qui grincent. Si l'on veut attaquer un ministère, on trouve sans peine l'occasion de le mettre sur la sellette, quand ce ne serait qu'à propos d'un accident de chemin de fer. On a bien renversé un cabinet sous prétexte de supprimer les sous-préfets, suppression dont on ne se souciait guère, puisque la même majorité qui condamnait en bloc ces fonctionnaires n'en a pas fait disparaître un seul. La Chambre actuelle ne paraît pas disposée à ouvrir une crise; mais si elle changeait d'humeur, elle n'aurait pas besoin de réclamer une politique anti libérale qui n'est pas dans l'esprit du temps présent.

Ce qui le prouve bien, c'est que

la fameuse proposition Pochon, qui a obtenu de quelques conseils généraux une approbation formelle, quoique certainement peu réfléchie, a reçu de l'opinion publique un accueil qui équivaut à une exécution.

Avant d'être discutée dans le Parlement, elle a succombé sous un déluge d'arguments solides et de piquantes railleries. Tout est possible, et nous ne jurons pas que la question religieuse ne revienne jamais la question politique du jour. Mais le courant actuel est dirigé dans le sens de la tolérance et de la paix confessionnelle, et ceux qui essaieraient de le remonter y perdront leur peine.

La session d'hiver, qui s'ouvrira dans quelques semaines, et qui sera nécessairement courte, s'annonce plutôt comme une session d'affaires que comme une période de combats politiques. La Chambre aura à examiner le budget; le Sénat devra discuter le tarif douanier; c'est bien assez pour occuper deux mois. Il ne faudra pas gaspiller un temps précieux, si l'on tient à éviter le fâcheux expédient des centimes additionnels. La loi de finance provoquera des débats d'autant plus graves que la commission du budget a notablement remanié le projet ministériel.

Les amendements considérables qu'elle y a introduits prêtent à la discussion, et on l'accuse déjà de faire une trop large part aux prévisions conjecturales, de remplacer un équilibre assuré par un équilibre douteux, voire par un déficit probable. La réforme de l'impôt des boissons et la réforme des frais de justice suffiraient à remplir une plus longue session. Une fois de plus, on se plaindra de manquer de loisir, et d'être arrêté dans les plus belles entreprises par l'échéance fatale du 31 décembre. Une fois de plus, on dira aux sénateurs: « Vous pourriez bien avoir raison, mais la fin de l'année approche; le Sénat se cabrerait si on lui envoyait trop tard un budget trop hardi; nous reprendrons l'an prochain cette intéressante discussion. »

Nous serons trop heureux si l'on réalise en 1891 une partie des espérances que la commission fait lire à nos yeux, et si l'on rattache les plus modestes des améliorations qu'elle propose. Ainsi on pourrait, sans plus attendre, élever les traitements par trop insuffisants des humbles et dévoués serviteurs de l'État auxquels l'État ne donne pas tout à fait de quoi vivre.

Le budget des postes, notamment, appelle quelques augmentations, dont le refus serait un cruel déni de justice. Dans un temps où le public prend fait et cause pour les ouvriers à qui l'industrie privée n'accorde qu'un trop faible salaire, il serait absurde que la nation elle-même continuât à donner l'exemple d'une parcimonie scandaleuse. En ce qui concerne le service des postes, les profits que réalise le Trésor sont assez considérables pour que cette parcimonie soit particulièrement choquante, et pour qu'il soit justement sommé d'accorder aux travailleurs au moins une légère part dans les bénéfices encaissés par ce patron tout puissant.

En attendant le budget, qu'il ne recevra sans doute qu'à l'avant dernière heure, le Sénat s'occupera du tarif douanier. Les protectionnistes comptent sur lui. Ils se flattent de ne perdre au Luxembourg aucun des avantages qu'on leur a si largement octroyés au Palais Bourbon. Ils espèrent même livrer de nouveau, avec succès, les batailles qu'ils ont perdues, et faire frapper de droits élevés les matières premières que les députés ont épargnées. Les chambres hautes sont, en général, moins favorables que les chambres populaires à la liberté des échanges. Aussi le conseil général des régions intérieures ont ils émis des vœux dans le sens d'une protection plus rigoureuse et plus universelle. Les hommes qui mènent, depuis quelques années, cette campagne jusqu'ici féconde en résultats surprenants, s'approprient la maxime de César: ils estiment que rien n'est fait tant qu'il reste quelque chose à faire, et ils poursuivent le cours de leurs généreux, quoiqu'ils viennent

de remporter des victoires dont l'annonce aurait paru chimérique à nos aïeux. S'ils se plaignent encore, c'est pour décider le Sénat à couronner l'édifice, c'est à dire à fermer les dernières lacunes de cette muraille chinoise.

Cependant il n'est pas certain que le Sénat exauce ces prières. Il n'est pas, comme les chambres hautes des pays monarchiques, le représentant de la grande propriété ou de la riche bourgeoisie; il n'a pas d'intérêt de classe à défendre. Il n'essaiera peut être pas de compléter, c'est à dire d'aggraver l'œuvre des députés; un conflit en cette matière compromettrait le succès final de l'entreprise. Il serait dangereux pour les protectionnistes de donner au pays le temps de se raviser. Les effets du nouveau tarif ne seront bien compris que, quand on l'appliquera, jusque là les producteurs foront retentir les airs de leurs supplications impéieuses, et les consommateurs, qui ne s'émouvent pas d'avance, attendront dans un silence encourageant le coup qui les menace. Il y a cependant une raison pour que l'opinion se modifie.

C'est que depuis quelques semaines nous sommes plus attentifs aux bruits du dehors. Nous prenons goût à la politique extérieure; nous flâtrons peut être par reconnaissance que nous ne sommes pas seuls au monde, que tous les peuples étrangers ne sont pas nos ennemis, qu'il n'est pas sans inconvénient d'interrompre brusquement des courants commerciaux et de provoquer des crises économiques chez ses voisins pour le plaisir d'amener la charité chez soi.

L'argument diplomatique en faveur de la liberté commerciale n'est pas indispensable, car cette liberté est bonne par elle-même, abstraction faite de ce que pensent les autres. Mais cette argument existait, il est particulièrement solide dans la situation présente de l'Europe, et il est de nature à frapper bien des esprits que ne touchent par les savantes démonstrations de l'économie politique.

Les sénateurs ne sont pas autant que les députés préoccupés de leur prochaine réélection, ne sont pas enchaînés par un mandat aussi impératif. Ils pourront porter leur regard au delà des bornes étroites d'une petite circonscription, envisager de plus haut la question des relations internationales. Nous ne disons pas qu'ils le feront, car le mouvement protectionniste est bien fort. Mais nous espérons que les bonnes raisons qu'on leur donnera les empêcheront au moins d'enchaîner sur l'autre assemblée, et d'ajouter au fardeau que le nouveau tarif va jeter sur nos épaules. S'ils se laissent entraîner à surélever des chiffres exorbitants, à frapper les matières premières exemptes, ils ne feraient d'ailleurs que fournir à la Chambre des députés l'occasion de leur donner à peu de frais une leçon de libéralisme économique. Elle ne se refuserait assurément pas ce plaisir.

M. Grévy est mort. Ce n'est pas le lieu de porter un jugement sur cette carrière si longtemps brillante et presque glorieuse, de résumer une biographie qui est une partie importante de notre histoire contemporaine. Nous ne pouvons que rendre hommage à la mémoire d'un homme qui aurait pris rang à la suite de Washington, parmi les fondateurs de républiques, s'il avait eu le bonheur de mourir quelques années plus tôt, ou la sagesse de ne pas accepter le renouvellement de ses pouvoirs.

Devant cette tombe ouverte, on ne doit se souvenir que des services rendus; on n'a pas oublié avec quel enthousiasme sincère nous promettions une reconnaissance éternelle à celui qui vient de s'éteindre dans une retraite qu'il n'avait pas souhaitée.

M. Grévy a largement contribué à consolider la République, à dissiper les défiances qu'inspirait cette forme de gouvernement, à faire vivre une constitution que beaucoup de ses auteurs, comme la plupart de ceux qui la repoussaient, croyaient vouée à une existence plus courte et plus agitée. Pendant de longues années, il a recherché avec

une autorité incontestable des fonctions aussi délicates qu'élevées; l'Europe et la France ont vu en lui le modèle du chef d'État prudent, discret et digne. Les fautes qu'il a commises ont été durement punies; les services qu'il a rendus subsistent et doivent seuls occuper notre esprit à l'heure solennelle des funérailles.

## JULES GREVY

Grévy avait soixante quatre ans, quand il fut nommé président de l'Assemblée nationale. On lui aurait donné dix ans de moins. Il était d'une taille au dessus de la moyenne, avec un air de santé et de force. Jamais, pendant les quarante ans que je l'ai connu, je n'ai entendu dire qu'il fût fatigué ou malade. Je dis qu'on pouvait se tromper sur son âge. Le plus curieux, c'est qu'il se trompait lui-même. J'ai été trois fois témoin, en même temps que lui dans des mariages. Le bulletin qu'il fournit pour le premier de ces mariages lui attribuait deux ans de plus que moi. Au second, nous étions du même âge. Il se trouvait, au troisième, que c'était lui qui était le plus jeune. Je ne manquais pas de me moquer de cette marche à rebours. Il ne sourcillait pas. « C'est mon âge! », disait-il avec son grand air indifférent. Vapeur, qui s'était trompé d'abord en le faisant naître en 1813, rectifia son erreur dans son dernier supplément en reportant la date de sa naissance à 1807. Il avait donc soixante quatre ans, quand il devint président de la Chambre en 1871. On explique cette incertitude par un incendie qui a détruit les registres de l'état civil de Mont sous Vaudrey.

Les deux hommes que j'ai vu développer le plus d'impassibilité dans les situations les plus terribles sont M. Thiers et M. Grévy. Mais M. Thiers, qui était la passion en personne, parvenait à se dominer à force de volonté et de courage. La possession de soi-même et le calme le plus absolu semblaient l'état naturel de M. Grévy. En 1871, il se vit appelé à la plus magnifique et à la plus redoutable fonction, sans manifester ni émotion ni surprise. Sur cette assemblée où il allait présider et qui était dans toute la force du terme une assemblée souveraine n'avait pas même de règlement reposant toutes les espérances du pays. Il y avait à signer le traité, je me retiens pour ne pas dire de signer le traité, à choisir la forme du gouvernement, à nommer provisoirement toutes les branches de l'administration, à créer une armée, à trouver de l'argent dans un pays épuisé, à faire vivre de nos deniers l'armée étrangère qui nous serrait à la gorge, à relever les ruines qui couvraient le sol; points renversés, usines sacagées, magasins incendiés, forteresses rasées. L'Assemblée sur laquelle pesait ce fardeau était profondément divisée. La droite y dominait, mais divisée elle-même en plusieurs factions qui ne pouvaient s'entendre pour le choix d'un chef dans leur propre sein. Les anciens parlementaires qui étaient réels se trouvaient noyés dans une grande foule de hobereaux et de notables de petite ville qui ne se connaissaient pas entre eux et que Grévy ne connaissait pas. Indépendamment des grandes questions qu'il fallait résoudre sur le champ et, en quelque sorte, sous peine de mort, il y avait des incidents de guerre civile. Rappelez vous le jour où Garibaldi, assis à son banc de député, fut exclu de la Chambre comme étranger; le jour où Napoléon III fut déclaré responsable des malheurs de la patrie; le jour surtout, le jour funèbre où l'Assemblée ratifia le traité conclu à Versailles par M. Thiers. Cette courte session de Bordeaux est une des époques les plus agitées et les plus lamentables de notre histoire. Nous n'avions pas même le souvenir des traditions parlementaires. J'en donne deux preuves: quoique ministre, je fus nommé président de mon bureau, et je fondai un groupe, le premier en date des groupes parlementaires, le groupe

de la gauche républicaine, qui me nomma aussi son président. Grévy réussit à mettre de l'ordre dans la vérification des pouvoirs, qui fut très rapidement enlevée, dans le travail des bureaux et dans les séances publiques. Je me rappelle des moments où il avait l'air d'un médecin surveillant une assemblée d'aliénés.

Une surprise nous attendait à Versailles; ce fut l'insurrection de la Commune. Pour cette fois, on pouvait croire la France perdue. On voyait les esprits les plus fermes hésiter. Les municipalités des grandes villes envoyaient des députations à Versailles pour négocier une conciliation impossible entre le gouvernement et les insurgés. Il faut avoir vu les choses de près pour savoir ce que l'intelligence toujours éveillée et toujours lucide de Grévy, sa fermeté inébranlable et le calme surprenant qui ne l'abandonnaient jamais donnèrent de force et de sécurité à M. Thiers. L'Assemblée était admirable de dévouement patriotique; mais c'était une assemblée. Elle voulait se mêler de tout, parler de tout, imposer sa volonté, même dans les choses qu'elle ne savait pas bien. Thiers lutta à la fois contre l'Allemagne, contre Paris, contre les grandes villes, à demi révoltées contre les prétentions de la droite qui auraient précipité les conséquences de la guerre civile. Il trouvait, pour ces difficultés qui surgissaient à chaque heure, à chaque minute, le ferme appui du président de la Chambre, qui maintenait l'ordre dans la salle et le ramenait dans les discours. Ce sont des pages de la vie de Grévy qu'on écrira sans doute un jour et qui feront le plus grand honneur à sa mémoire.

Il commet la faute de quitter la présidence de la Chambre pour une susceptibilité personnelle, et sa retraite fut une des causes de ce que j'appellerai la catastrophe du 24 Mai. Sa conduite fut dictée par les mêmes motifs qui avaient déterminé son abstention au 4 Septembre. Nous nous mêmes tous après lui pour le faire changer de résolution; mais ceux qui le connaissaient savaient, dès la première heure, que ce serait peine perdue. Sa douceur ordinaire, son esprit de conciliation, qui avaient fait de merveilleuses, tenaient en grande partie à ce qu'il se sentait incapable de céder à des influences et de revenir sur une résolution arrêtée. Quand les élections ramenèrent Grévy au fauteuil, on regarda avec raison sa réélection comme un grand bonheur pour la République.

Il ne contribua en rien à la chute du maréchal de Mac Mahon. Elle fut l'œuvre de Gambetta. Un grand courant qui se forma sur le champ dans les deux Chambres et dans le pays désigna Grévy pour la succession devenue vacante. Il se se trouva porté à ce grand poste avec une sorte d'unanimité. Pour cette fois, il fallut quitter le deuxième étage de la rue Saint-Arnaud et s'installer au palais de l'Élysée. Je dinai trois jours après, à côté de lui, chez Camille Sée. « Griezvous, me dit-il, que le général Vinoy est venu ce matin m'apporter le grand cordon de la Légion d'honneur? » M. Thiers le lui avait envoyé l'année précédente, mais il avait refusé de le recevoir. « Que voulez vous! mon cher ami, lui dis-je en riant, quand on accepte les honneurs, il faut en subir les charges. »

JULES SIMON.

**Je pris Froid, Je devins malade**  
ET JE PRIS  
**L'EMULSION SCOTT**  
d'Huile de FOIE de MORE  
RÉSULTAT:  
**Je mange, je dors**  
et je suis d'une vigueur extraordinaire; je deviens gras, car cet admirable remède aux hypochondries me fait non-seulement me PHTISIE INCIPIENTE  
mais augmente en même temps le poids de mon corps d'une livre par jour. Je le prends aussi facilement que du lait.  
L'EMULSION SCOTT ne se vend qu'en flacons contenant chacun: chez tous les pharmaciens. Prix: 50 c. et \$1.00. SCOTT & BOWNE, Edimbourg.

## Le suicide de Boulanger

BRUXELLES 1er Oct. — Le général Boulanger s'est suicidé hier, vers 11 heures, sur la tombe de son ancienne maîtresse, Mme de Bonnemain, dans le cimetière d'Ixelles, à un mille de la ville. Un des quatre ouvriers qui travaillaient dans le cimetière au moment de l'arrivée du général remarqua son aspect triste et pâle. Boulanger se dirigea vers la tombe de Mme de Bonnemain qui se trouvait près des quatre hommes, mais était caché à leur vue par des monuments funéraires et des feuillages.

Trois quarts d'heure après l'arrivée du général, les ouvriers entendirent le bruit d'une détonation et coururent aussitôt vers l'endroit d'où était partie la détonation. Ils trouvèrent Boulanger étendu sur le sol, près de la tombe. Il était mort.

Dans sa main crispée, il tenait un revolver. La balle était entrée dans la tempe et avait traversé la tête. Le corps fut transporté à la résidence du général.

Boulanger était venu ici de Londres, il y a quelques mois. Dernièrement, se voyant contraint de réduire ses dépenses, l'avait renoncé à occuper sa résidence avenue Louise et demeurait dans un petit hôtel. Ses amis disent qu'il était inconsolable depuis la mort de Mme de Bonnemain. Il avait vieilli et maigri un peu.

D'après un autre rapport, le général aurait été sombre et fort agité depuis quelques temps.

Hier, vers onze heures, il partit en voiture en compagnie de sa nièce et de son secrétaire, pour le cimetière d'Ixelles. Le général entra dans le cimetière, ses compagnons restant à la voiture en dehors des barrières. Ils entendirent aucune détonation d'arme à feu, mais ils furent prévenus par le gardien de ce qu'il venait d'avoir lieu.

La nièce du général perdit connaissance en apprenant cette terrible nouvelle.

Le général Boulanger (Georges Ernest Jean Marie) était né à Rennes le 29 avril 1837. Entré à l'école de Saint-Cyr en janvier 1855, il en sortit dans l'infanterie en octobre 1856 et fut envoyé en Algérie. Lieutenant le 28 mars 1860, capitaine le 21 juillet 1870, et lieutenant colonel le 9 novembre suivant, il fut promu colonel le 15 novembre 1874, général de brigade le 4 mai 1880, et général de division le 18 février 1884. Il fit la campagne de Kabylie, sous le maréchal Randon, prit part à la guerre d'Italie, où il fut blessé au combat de Turbigo, partit pour la Cochinchine, où il passa trois ans; il fut encore blessé, le 24 février 1862, à l'attaque du village de Trai Dau. En 1867, il devint instructeur à l'école militaire de Saint-Cyr. Placé à la tête du 114e régiment de ligne, le 9 novembre 1870, il fut blessé à la bataille de Champigny, fit partie de l'armée de Versailles pendant la Commune, et fut blessé une fois encore le 24 mai 1871, lors de l'entrée des troupes à Paris. Promu colonel en janvier 1871, il se vit ramené au rang de lieutenant colonel par la commission de révision des grades. Il dut plus tard au duc d'Aumale sa promotion finale au grade de colonel.

Devenu général en 1880, il commanda la 14e brigade de cavalerie, à Valence, puis fut envoyé aux États-Unis, comme chef de la mission militaire chargée de représenter la France aux fêtes du centenaire de Yorktown. Appelé en 1882 au poste de directeur de la division d'infanterie au ministère de la guerre, le général Boulanger procéda à la réorganisation de l'école des sous-officiers de Saint-Maixent, et introduisit diverses améliorations au Prytanée militaire de la Flèche. En 1883, il remplaça le général Logerot, comme commandant de l'armée d'occupation de Tunisie; il eut avec le résident général, M. Cambon, un conflit assez retentissant, au cours duquel il fut rappelé en France. En 1886, lors de la formation du ministère de Freycinet, il fut chargé du portefeuille de la guerre, grâce à l'influence de M. Clémenceau et du parti radical. On a, depuis que, déjà à cette époque, il se mêlait sournoisement à des intrigues politiques peu recommandables.

LE CANADA

Journal Quotidien du soir LA VALLEE DE L'OTTAWA Journal Hebdomadaire à 16 pages BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex OTTAWA, ONT.

Vendredi 2 Octobre 1891

ECHOS DU JOUR

L'hon. M. Abbott est à Montréal depuis hier. Il reviendra à Ottawa mardi prochain.

M. Douglas Cameron vient d'être nommé sous-secrétaire d'Etat. C'est le fils de l'ex-juge en chef Sir Mathias Cameron.

La police de Vienne vient de faire avorter un attentat aux journaux de l'empereur François-Joseph.

La première élection partielle après la session fédérale aura lieu dans Québec-Ouest. Les brevets ont déjà été déposés.

Le bruit court que le Dr Christie député actuel d'Argenteuil sera bientôt appelé au Sénat et que l'hon. M. Abbott posera sa candidature dans ce comté pour la Chambre des Communes.

Le Gouverneur Général a reçu hier, une dépêche officielle de Washington lui annonçant que la conférence de Washington fixée pour le 12 d'octobre était remise à plus tard à cause de la maladie de M. Blaine.

Le Canada n'ayant pas été nommé hier pour les raisons que nous avons données mercredi, nous nous trouvons encombrés de dépêches très intéressantes au sujet du suicide de général Boulanger.

Nous donnons aujourd'hui tous les détails que le cadre de notre journal peut nous permettre et nous donnerons demain et les jours suivants toutes les dépêches relatives à cet événement qui ne manque pas d'importance.

Parlant de la conférence de Washington qui devait avoir lieu le 12 du courant, LE CANADIEN dit :

« Une dépêche de Washington déclare que M. Blaine préfère connaître l'issue de la campagne importante qui se livre actuellement dans l'Ohio avant de recevoir les commissaires canadiens. Si M. McKinley était élu, le parti républicain ne se sentirait pas aussi libre de faire des arrangements de réciprocité avec le Canada, que si l'auteur de la fameuse loi qui porte son nom était vaincu et avait lui le tarif protecteur à l'arrière. »

L'EMPIRE trouve étrange que le TIMES de Londres se fasse télégraphier nos articles, parce que dit le grand journal tory LE CANADA n'est pas un organe de parti. Nous ferons remarquer à L'EMPIRE que le TIMES de Londres ne prend pas la peine de se faire télégraphier les articles des journaux à la solde d'un parti politique ou à l'autre, car ils s'expriment avec la même franchise qui anime l'opinion publique. Ce sont les journaux qui jugent les questions d'après leur mérite qui seront appelés à l'avenir, à rechercher. Si le TIMES reproduit les articles du CANADA c'est pour intéresser ses nombreux lecteurs et s'il ne reproduit pas les écrits de nos confrères de L'EMPIRE c'est que l'autorité de ce journal en Angleterre doit être aussi nulle qu'en l'est le Toronto.

On mande de Québec qu'un jugement très important a été rendu en Cour de Révision, signifiant sous la présidence des hon. juges Casault, Andrews et Larue.

Le 27 juin 1890, l'honorable Thomas McCreery institua contre son frère Robert McCreery une action en réclamation au montant de \$339,500.02 pour dettes. Quelque temps après une demande incidente au montant de \$2,240.94 fut faite par le même contre le même défendeur.

Le 20 février dernier, 1891, son Honneur le juge Routhier rendit jugement en faveur du demandeur pour \$54,006.55 et en outre \$2,240.94, montant de la demande incidente et dépens.

Mercredi matin la Cour de Révision a renversé le jugement et renvoyé l'action principale à \$34,006.55 à avoir dépens. Le jugement concernant la demande incidente (\$2,240.94) est confirmé.

LE DEPART DE SIR HECTOR

JE VAIS ME REPOSER FOUR REPRENDRE LA LETTRE AVEC PLUS D'ARDENT.

Vers 10.30 hrs. ce matin un grand nombre de citoyens les plus marquants de la ville se rencontrèrent à la résidence de Sir Hector Langevin, sur la rue Elgin. Chacun s'en allait vers la main à ce vieil ami d'Ottawa qui quittait la ville par le train de 11 hrs.

La foule était, en quelques minutes, devenue si nombreuse que cette visite intime prit spontanément les proportions d'une démonstration publique. L'hon. M. Clewson sénateur, MM. Macintosh et Robillard députés furent reçus dans la grande salle de réception ainsi qu'un aussi grand nombre de personnes que cette salle pouvait contenir. L'hon. M. Clewson porta la parole en anglais et M. le Dr Valade fit l'interprète des citoyens français.

Sir Hector répondit avec beaucoup de calme à ces deux discours à adieu. Sa voix trahissait l'émotion qu'un homme de son énergie sent, peut contrôler dans un moment ému.

Notre représentant n'a pas pu saisir toutes ses paroles, n'ayant pu pénétrer dans l'appartement à cause de la grande foule. A la fin de son discours, sa voix reprit toute sa force et son ampleur et l'on put entendre très distinctement les paroles suivantes qui furent dites par la foule avec un enthousiasme délirant : « JE VOUS QUITTE, JE VAIS ME REPOSER FOUR REPRENDRE LA LETTRE AVEC PLUS D'ARDENT. Les appuis additionnels déclarent alors de toutes parts, un cent de voix suivirent l'ex ministre des Travaux Publics à la ga. Sir Hector s'est embarqué dans le train de 11 hrs. pour Montréal d'où il repartira ce soir par le vapeur pour Québec.

Par le départ de Sir Hector Langevin, Ottawa perd un de ses citoyens les plus marquants et les Canadiens français d'Ontario au de leurs amis les plus dévoués.

GREVY ET ANGERS

Le Temps de Paris commente le discours prononcé par M. de Freycinet sur la tombe de M. Grévy, d'une façon qui peut être bien s'appliquer à la difficulté actuelle survenue à Québec, entre le lieutenant-gouverneur Angers et ses ministres.

Voici l'article : Dans le discours que M. de Freycinet a prononcé sur la tombe de Jules Grévy, se trouve une théorie constitutionnelle de la présidence de la République si précise en sa brièveté, si heureuse dans les termes, qu'il vaut la peine de la dégager et de la présenter à part. Elle résout un problème ou un procès toujours pendante entre ceux qui sont disposés à accorder au président une action personnelle décisive et ceux qui lui refusent jusqu'au droit d'intervenir dans les délibérations de ses ministres.

Le grand service rendu par M. Grévy à la République aura été d'habituer un peuple jusque là livré au pouvoir personnel à une autorité impersonnelle. Comme l'a très bien dit le président du conseil, la République s'était appelée jusque là Thiers ou Gambetta. Avec M. Grévy elle devient réellement anonyme, ce qu'elle doit être en vertu même de la Constitution. La règle constitutionnelle, en effet, c'est que le chef de l'Etat ne gouverne que par ses ministres lesquels ne gouvernent eux-mêmes qu'en vertu de la confiance du Parlement. Voilà ce que signifient et l'irresponsabilité du président de la République et la responsabilité ministérielle. M. de Freycinet a eu raison de dire que M. Grévy appliqua tous ses efforts à réaliser cette théorie constitutionnelle et à la faire passer dans la pratique en se gardant avec les plus grands scrupules de jamais substituer sa volonté à celle de ses ministres, — ce qui fatalement, dans un régime parlementaire, mène à une crise gouvernementale ou à un coup d'Etat. Il savait que le dernier mot en politique appartient aux Chambres et qu'il faut, le cas échéant, se résigner à leur laisser avec la responsabilité tout entière.

Suivant de là que le président de la République, selon le type de la Constitution, ne soit rien et ne puisse rien ? Bien loin de là. Encore ici, comme l'a dit M. de Freycinet, irresponsabilité ne signifie pas indifférence. Si le chef de l'Etat n'a pas le droit de contraindre la volonté des ministres, il a le droit et le devoir de le conseiller, de l'éclairer et de transmettre aux cabinets qui se succèdent autour de lui la tradition de l'expérience et des grands intérêts du pays. Le conseil des ministres n'agit pas en effet sans délibération. Or, dans ces délibérations pratiques où se décide la politique quotidienne, on examine le pour ou le contre de chaque solution, on s'efforce de prévoir l'avenir en se souvenant des précédents qu'a laissés le passé. Or, c'est le chef de l'Etat qui préside ces conseils de pouvoir exécutif. Qui ne voit dès lors la part morale considérable qu'un homme de tête, de conscience et de cœur y peut prendre et de quel poids doivent être ses conseils ? M. de Freycinet l'a dit encore à propos de M. Grévy : « Il fit le conseiller écoute et le guide respecté de tous ses ministres. Ceux qui ont eu l'honneur de siéger à ses côtés savent avec quel tact, quelle finesse, quelle supériorité de vues, quelle entente profonde des choses et des hommes, quelle science du droit parlementaire il indiquait ce qui semblait demander les circonstances. Mais, en fin de compte, il n'avait que ce pouvoir de conseil. Si les solutions qu'il recommandait venaient à prévaloir, c'est parce que ses ministres, convaincus qu'elles étaient les meilleures, les adoptaient et les exécutaient à la Chambre comme leur appartenant, agissant ainsi en hommes raisonnables et libres, non comme des machines, et par conséquent gardant justement toute la responsabilité parlementaire de la politique suivie.

Il nous a paru qu'on ne saurait mieux illustrer que par cet exemple typique et ces explications lumineuses la théorie constitutionnelle du chef d'une république comme la nôtre. Impossible, en effet, de mieux définir ce que ne doit pas être un président et ce qu'il peut faire et de dissiper du même coup les illusions invadées de certains conservateurs qui en appellent à lui du vote des Chambres comme ils en avaient appelé jadis à l'empereur, et de certains radicaux qui, supprimant dans l'organisation politique le rôle et la part inévitable des forces morales, le réduisent à rien pour pouvoir plus facilement en justifier la disparition.

On annonce que M. Laurier doit commencer immédiatement une grande tournée politique dans l'Ontario.

Le NOUVEAU VENKMA, de Saint-Petersbourg annonce semi-officiellement qu'à moins que la Grande Bretagne ne désire la guerre elle évitera de s'immiscer dans les affaires du gouvernement russe à Hamir. Car, ajoute cette feuille, si elle s'en mêle sans être soutenue par les armées, elle ne rencontrera que des échecs.

Le correspondant de La Presse à Ottawa télégraphie ce qui suit à ce journal : L'hon. J. A. Chapleau se prépare, dit-on, à faire une rude campagne dans son district. On m'informe qu'il sera lundi prochain à Montréal, pour organiser une série d'assemblées qui auront lieu aussitôt que le conseil des ministres se sera réuni pour prendre quelques vacances.

Le General Boulanger

Les étrangers en Chine

La situation en Europe

LES ETATS-UNIS ET LE CHILI

LA REPUBLIQUE TRIOMPHANTE

MESAVENTURE D'UN PRINCE NOIR

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

LE GENERAL BOULANGER PARIS, 1er octobre.—Ouvrait pris des procédures judiciaires pour empêcher Mme Bonnamain de léguer ses biens au général Boulanger. Leur premier séjour à Londres lui a coûté \$200,000 ; elle a aussi donné \$200,000 au général pour dépenses d'élections ; sans compter les autres dettes contractées par le général et qui ne sont payées par Mme Bonnamain, pour le sauver d'embarras.

M. Constans, le ministre de l'Intérieur, en apprenant le suicide du général Boulanger, a dit qu'il regretta sincèrement sa mort. Dans les cercles politiques, on rappelle que c'est à Boulanger qu'on doit l'entente avec la Russie. Il n'y a pas de doute qu'il a dû beaucoup souffrir, après sa chute lui qui aimait tant les honneurs.

Le général était atteint de consomption, malade à la quelle Mme Bonnamain, a succombé elle-même. Si l'on ajoute à cela l'incertitude héréditaire, on ne doit pas être surpris que le général se soit suicidé.

Boulanger a laissé dans son pupitre, un testament et des documents politiques dans lesquels il proclame qu'il a toute confiance en son parti, recommande à ses amis de poursuivre la grande œuvre qu'il a entreprise et dit qu'il se suicide parce qu'il ne peut se consoler de la mort de Mme Bonnamain.

Les funérailles auront lieu dimanche prochain.

M. Rochefort a publié une lettre dans laquelle il dit : Rien n'égalé mon regret, si ce n'est l'indignation que je ressens pour les persécuteurs de mon cher ami.

PARIS, 1er oct. — Madame Boulanger a perdu deux fois de suite son mari et elle est dans un état critique.

VENISE, 1er oct. — Le suicide de Boulanger est le sujet de toutes les conversations. On compare sa fin subite à celle du dictateur chilien Balboa, dont il avait cru devoir suivre l'exemple. On fait circuler des nouvelles énumérant les moyens qu'il emploierait pour cacher sa conduite. Un grand nombre de personnes qui connaissent l'état de ses affaires, s'attendaient à cette fin tragique.

PARIS, 1er oct. — Tous les journaux de cette ville s'accrochent à dire que la mort du général Boulanger n'affectera nullement la situation politique.

LA SITUATION EN EUROPE PARIS, 2 oct. — Les journaux de cette ville font le plus grand éloge du discours prononcé à Bapamae par M. Ribot, ministre des affaires étrangères, à l'occasion de l'inauguration de la statue de général Faidherbe. Les journaux considèrent les déclarations de M. Ribot comme exprimant les sentiments de modération et de dignité qui animent le peuple français, et ils sont d'avis que ces déclarations augmenteront la stabilité du cabinet à la rentrée des chambres.

BERLIN, 2 oct. — A l'occasion du jubilé du 78e régiment d'infanterie à Osnabrück (Hanovre), le chancelier de Caprivi a prononcé un long discours optimiste sur la situation politique en Europe. Il a dit que les appréhensions manifestées dans certains cercles sur la question de savoir si l'état de choses existant serait maintenu n'étaient pas justifiées. Aucun souverain, a ajouté le chancelier, ne désire troubler la paix ou provoquer une guerre européenne. Même les rapprochements entre Etats qui se sont produits récemment n'ont pas donné lieu de s'alarmer. Ils ont été simplement l'expression de circonstances déjà existantes. Peut-être n'ont-ils été autre chose que l'établissement de l'équilibre européen tel qu'il existait autrefois. Aucun gouvernement européen ne désire la guerre qui, par ses conséquences et les souffrances qu'elle causerait, serait probablement plus terrible que toutes les guerres précédentes.

Au cours d'un « commensal » offert ensuite aux officiers du 78e régiment, le chancelier de Caprivi a dit que tous les efforts de l'empereur tendraient à assurer le bien-être du pays et le maintien de la paix.

Les discours de M. Ribot et du chancelier de Caprivi ont produit une excellente impression à Berlin ; ils ont dissipé le sentiment d'incertitude qui régnait au sujet de la perspective politique.

Le parti militaire est seul à ne pas faire bon accueil à ces discours pacifiques. Les partisans de la guerre cherchent chicanes au chancelier de Caprivi et lui reprochent d'accepter l'alliance franco-allemande qui, prétendent-ils, donne à l'Angleterre la balance du pouvoir en Europe, situation qui est hors de proportion avec ses faibles charges militaires et économiques.

LA GAZETTE NATIONALE pense qu'on peut avoir la plus grande confiance dans les assurances données par M. Ribot, parce que, aujourd'hui, le général commande l'armée française et que, pour le moment, il désire éviter la guerre.

LES ETATS UNIS ET LE CHILI NEW-YORK, 2 oct. — Les correspondances de Washington relatives à l'impérialisme du Chili entrent dans les détails détaillés sur les consultations qui ont eu lieu à plusieurs reprises entre le président et les ministres depuis la réception des premières dépêches de M. Egan, ministre des Etats-Unis à Santiago, et du capitaine Schley, commandant du croiseur BALTIMORE à Valparaiso. Un nouveau télégramme de M. Egan a été reçu au département d'Etat, et bien que le teneur n'en est pas été livré au public, on croit savoir qu'elle ne change pas

serieusement la situation, qui est conforme aux communications que nous avons déjà rapportées, et dont l'analyse publiée hier est de tous points confirmée.

Ce que nous apprenons de plus, c'est que le président et ses conseillers, tout en étant vivement impressionnés par l'attitude de la Junie vis-à-vis du représentant et des résolutions américaines, envisagent les choses avec sang-froid et modération, et ne veulent point porter un jugement hâtif sur la situation. On fait observer sans raison, que, dans un moment où les esprits sont encore très exaltés au Chili sous l'impression des événements récents, il n'est pas étonnant qu'il subsiste dans le parti congressiste un certain ressentiment de l'attitude qu'a prise M. Egan pendant la guerre civile, et que le gouvernement provisoire ne soit pas sans inquiétude au sujet de ces résolutions. La garder que que outrage à son égard. La présence continue dans son hôtel de réfugiés qui ont pu se soustraire ainsi à l'action judiciaire sous laquelle sont placés certains personnages compromis par la part qu'ils ont prise aux agissements de Balboa, peut aussi justifier certaines mesures de surveillance autour du lieu où ils sont arrêtés. Enfin, si, comme on l'a annoncé, trois citoyens américains ont été arrêtés, on n'a aucun renseignement sur les motifs de ces arrestations. Bref, le gouvernement, tout en protestant énergiquement contre tout acte vexatoire pouvant porter atteinte à ses droits et à sa dignité, se réserve de régler sa conduite d'après les éclaircissements qu'il doit attendre.

Dans cette limite, l'attitude du gouvernement des Etats-Unis est sage et correcte, et il y a tout lieu de croire qu'il y persistera nonobstant les incitations qui tendraient à l'en faire dévier. L'EXEMIN POST, rapportant les mouvements qui se font à Washington, exprime une certaine approbation que la tentation d'une politique à effet ne l'emporte sur la véritable dignité. « Il est évident, dit-il qu'il existe une certaine disposition à exagérer la situation au point de justifier une démonstration nationale qui servirait à faire croire à la galerie que nous avons intimidé le gouvernement chilien et que nous l'avons obligé à céder à nos exigences diplomatiques. C'est l'affaire de la chasse à l'ETRA qui se renouvelle, une partie de « jingonnisme » sur une plus grande échelle. La vérité est que jusqu'ici nous ne voyons pas dans l'attitude du gouvernement d'apparence de ce, qui pourrait devenir dan-

LES ETRANGERS EN CHINE LONDRES, 2 oct. — L'Angleterre et l'Allemagne ont répondu par une note identique à celle du gouvernement chinois, par laquelle celui-ci promettait de protéger l'existence et les biens des étrangers en Chine. Dans leur note, l'Angleterre et l'Allemagne reconnaissent accepter les protestations de la Chine quant à ses bonnes intentions, mais elles déclarent qu'elles seront obligées de consulter leurs ambassadeurs à Pékin pour savoir si le gouvernement chinois est réellement capable de tenir sa promesse. En terminant, elles disent qu'elles ont fait des faits accomplis pour satisfaire les puissances.

Le Temps publie une dépêche de Shanghai dans laquelle il est déclaré que le gouvernement chinois ne pourra jamais se rendre maître des troupes de la province de Hunan et les soumettre à son autorité, si l'on n'envoie pas une escadre sur les lieux de désordre. Les journaux de Shanghai disent que le ministre anglais devrait passer un certain temps en cette ville, afin de lui avoir de prompts renseignements sur les événements qui se passent en Chine.

Il est constaté que les cuirassés chinois ne peuvent remonter le Yang-tse Kiang ; alors on les enverra pour protéger Shanghai et les villes qui se trouvent sur la côte.

Le gouvernement chinois vient d'arrêter un agent des douanes anglais, nommé Mason. On l'accuse d'avoir voulu capter la confiance du gouvernement, déjouer ses projets, pour les dévoiler ensuite aux étrangers.

On croit que Mason est légèrement atteint de démence.

LA REPUBLIQUE TRIOMPHANTE PARIS, 2 oct. — Deux faits récents tendent à confirmer ce qu'a dit M. Ribot, dans son discours de Bapamae, de la stabilité croissante des institutions républicaines en France et de la disparition progressive de l'opposition monarchiste. On a beaucoup remarqué dans les cercles politiques le toast porté au président Carnot, dans un banquet donné à Mirecourt, par M. Buffet, sénateur royaliste, et l'on s'est demandé si ce vigoureux et implacable adversaire de la République n'allait pas lui aussi se convertir et renoncer à la foi monarchiste.

M. Paul de Cassagnac, le plus batailleur et le plus tenace de tous les bonapartistes de France, reconnaît en présence de l'impérialisme croissant de la France parmi les nations de l'Europe, les conservateurs se fatiguent de la lutte inutile contre le nouvel ordre de choses.

Dans un banquet donné aujourd'hui à Saint-Dié, M. Jules Ferry a porté un toast au président Carnot et a dit : « Le président a contribué à donner à la République le caractère conciliant demandé par le pays. Sa politique sage et prudente lui a gagné l'appui et les sympathies de l'Europe. »

MESAVENTURE D'UN PRINCE NOIR PARIS, 2 oct. — L'avenue des Termes a été mise hier en état par le président Carnot et tout à la fois pénible. Un individu, trop prompt à la colère, a frappé en public le jeune prince nègre, Abdul Lah, le fils du roi Ahmadou, du Soudan français. Le prince, confié aux soins de M. Victor Sales, se promenait sur l'avenue, lorsque l'individu en question, assis à la porte d'un café, lui cria : « Oh vas-tu, nègre mal blanc ! »

Le jeune prince donna la riposte et répondit : « Vous êtes un polisson. » Le monsieur, furieux à ce seul mot, se leva, s'approcha de jeun homme et lui dit : « Répète donc ce mot, si tu l'oses, gamine couleur de chocolat ! » Le prince regarda le monsieur bien en face et répéta : « Vous n'êtes qu'un polisson ! » L'individu, aveuglé par la rage, assailla le jeune homme par le cou et le frappa à coup redoublés, sur la tête, avec sa canne.

La foule s'est précipitée pour les séparer, mais lorsqu'elle a retiré le jeune nègre des bras de l'individu, le pauvre Ahmadou était en train d'être. Il a fallu le mettre dans un fiacre pour le reconduire chez lui.

M. Sales a aussitôt averti la police qui est parvenue, dans la soirée, à retrouver le coupable et à l'arrêter. Le prince sera obligé de garder le lit plusieurs jours ; ses blessures sont assez graves.

AMERIQUE

LES ETATS UNIS ET LE CHILI NEW-YORK, 2 oct. — Les correspondances de Washington relatives à l'impérialisme du Chili entrent dans les détails détaillés sur les consultations qui ont eu lieu à plusieurs reprises entre le président et les ministres depuis la réception des premières dépêches de M. Egan, ministre des Etats-Unis à Santiago, et du capitaine Schley, commandant du croiseur BALTIMORE à Valparaiso. Un nouveau télégramme de M. Egan a été reçu au département d'Etat, et bien que le teneur n'en est pas été livré au public, on croit savoir qu'elle ne change pas

serieusement la situation, qui est conforme aux communications que nous avons déjà rapportées, et dont l'analyse publiée hier est de tous points confirmée.

Ce que nous apprenons de plus, c'est que le président et ses conseillers, tout en étant vivement impressionnés par l'attitude de la Junie vis-à-vis du représentant et des résolutions américaines, envisagent les choses avec sang-froid et modération, et ne veulent point porter un jugement hâtif sur la situation. On fait observer sans raison, que, dans un moment où les esprits sont encore très exaltés au Chili sous l'impression des événements récents, il n'est pas étonnant qu'il subsiste dans le parti congressiste un certain ressentiment de l'attitude qu'a prise M. Egan pendant la guerre civile, et que le gouvernement provisoire ne soit pas sans inquiétude au sujet de ces résolutions. La garder que que outrage à son égard. La présence continue dans son hôtel de réfugiés qui ont pu se soustraire ainsi à l'action judiciaire sous laquelle sont placés certains personnages compromis par la part qu'ils ont prise aux agissements de Balboa, peut aussi justifier certaines mesures de surveillance autour du lieu où ils sont arrêtés. Enfin, si, comme on l'a annoncé, trois citoyens américains ont été arrêtés, on n'a aucun renseignement sur les motifs de ces arrestations. Bref, le gouvernement, tout en protestant énergiquement contre tout acte vexatoire pouvant porter atteinte à ses droits et à sa dignité, se réserve de régler sa conduite d'après les éclaircissements qu'il doit attendre.

Dans cette limite, l'attitude du gouvernement des Etats-Unis est sage et correcte, et il y a tout lieu de croire qu'il y persistera nonobstant les incitations qui tendraient à l'en faire dévier. L'EXEMIN POST, rapportant les mouvements qui se font à Washington, exprime une certaine approbation que la tentation d'une politique à effet ne l'emporte sur la véritable dignité. « Il est évident, dit-il qu'il existe une certaine disposition à exagérer la situation au point de justifier une démonstration nationale qui servirait à faire croire à la galerie que nous avons intimidé le gouvernement chilien et que nous l'avons obligé à céder à nos exigences diplomatiques. C'est l'affaire de la chasse à l'ETRA qui se renouvelle, une partie de « jingonnisme » sur une plus grande échelle. La vérité est que jusqu'ici nous ne voyons pas dans l'attitude du gouvernement d'apparence de ce, qui pourrait devenir dan-

LES ETRANGERS EN CHINE LONDRES, 2 oct. — L'Angleterre et l'Allemagne ont répondu par une note identique à celle du gouvernement chinois, par laquelle celui-ci promettait de protéger l'existence et les biens des étrangers en Chine. Dans leur note, l'Angleterre et l'Allemagne reconnaissent accepter les protestations de la Chine quant à ses bonnes intentions, mais elles déclarent qu'elles seront obligées de consulter leurs ambassadeurs à Pékin pour savoir si le gouvernement chinois est réellement capable de tenir sa promesse. En terminant, elles disent qu'elles ont fait des faits accomplis pour satisfaire les puissances.

Le Temps publie une dépêche de Shanghai dans laquelle il est déclaré que le gouvernement chinois ne pourra jamais se rendre maître des troupes de la province de Hunan et les soumettre à son autorité, si l'on n'envoie pas une escadre sur les lieux de désordre. Les journaux de Shanghai disent que le ministre anglais devrait passer un certain temps en cette ville, afin de lui avoir de prompts renseignements sur les événements qui se passent en Chine.

Il est constaté que les cuirassés chinois ne peuvent remonter le Yang-tse Kiang ; alors on les enverra pour protéger Shanghai et les villes qui se trouvent sur la côte.

Le gouvernement chinois vient d'arrêter un agent des douanes anglais, nommé Mason. On l'accuse d'avoir voulu capter la confiance du gouvernement, déjouer ses projets, pour les dévoiler ensuite aux étrangers.

On croit que Mason est légèrement atteint de démence.

LA REPUBLIQUE TRIOMPHANTE PARIS, 2 oct. — Deux faits récents tendent à confirmer ce qu'a dit M. Ribot, dans son discours de Bapamae, de la stabilité croissante des institutions républicaines en France et de la disparition progressive de l'opposition monarchiste. On a beaucoup remarqué dans les cercles politiques le toast porté au président Carnot, dans un banquet donné à Mirecourt, par M. Buffet, sénateur royaliste, et l'on s'est demandé si ce vigoureux et implacable adversaire de la République n'allait pas lui aussi se convertir et renoncer à la foi monarchiste.

M. Paul de Cassagnac, le plus batailleur et le plus tenace de tous les bonapartistes de France, reconnaît en présence de l'impérialisme croissant de la France parmi les nations de l'Europe, les conservateurs se fatiguent de la lutte inutile contre le nouvel ordre de choses.

Dans un banquet donné aujourd'hui à Saint-Dié, M. Jules Ferry a porté un toast au président Carnot et a dit : « Le président a contribué à donner à la République le caractère conciliant demandé par le pays. Sa politique sage et prudente lui a gagné l'appui et les sympathies de l'Europe. »

MESAVENTURE D'UN PRINCE NOIR PARIS, 2 oct. — L'avenue des Termes a été mise hier en état par le président Carnot et tout à la fois pénible. Un individu, trop prompt à la colère, a frappé en public le jeune prince nègre, Abdul Lah, le fils du roi Ahmadou, du Soudan français. Le prince, confié aux soins de M. Victor Sales, se promenait sur l'avenue, lorsque l'individu en question, assis à la porte d'un café, lui cria : « Oh vas-tu, nègre mal blanc ! »

Le jeune prince donna la riposte et répondit : « Vous êtes un polisson. » Le monsieur, furieux à ce seul mot, se leva, s'approcha de jeun homme et lui dit : « Répète donc ce mot, si tu l'oses, gamine couleur de chocolat ! » Le prince regarda le monsieur bien en face et répéta : « Vous n'êtes qu'un polisson ! » L'individu, aveuglé par la rage, assailla le jeune homme par le cou et le frappa à coup redoublés, sur la tête, avec sa canne.

La foule s'est précipitée pour les séparer, mais lorsqu'elle a retiré le jeune nègre des bras de l'individu, le pauvre Ahmadou était en train d'être. Il a fallu le mettre dans un fiacre pour le reconduire chez lui.

M. Sales a aussitôt averti la police qui est parvenue, dans la soirée, à retrouver le coupable et à l'arrêter. Le prince sera obligé de garder le lit plusieurs jours ; ses blessures sont assez graves.

AMERIQUE

LES ETATS UNIS ET LE CHILI NEW-YORK, 2 oct. — Les correspondances de Washington relatives à l'impérialisme du Chili entrent dans les détails détaillés sur les consultations qui ont eu lieu à plusieurs reprises entre le président et les ministres depuis la réception des premières dépêches de M. Egan, ministre des Etats-Unis à Santiago, et du capitaine Schley, commandant du croiseur BALTIMORE à Valparaiso. Un nouveau télégramme de M. Egan a été reçu au département d'Etat, et bien que le teneur n'en est pas été livré au public, on croit savoir qu'elle ne change pas

serieusement la situation, qui est conforme aux communications que nous avons déjà rapportées, et dont l'analyse publiée hier est de tous points confirmée.

Ce que nous apprenons de plus, c'est que le président et ses conseillers, tout en étant vivement impressionnés par l'attitude de la Junie vis-à-vis du représentant et des résolutions américaines, envisagent les choses avec sang-froid et modération, et ne veulent point porter un jugement hâtif sur la situation. On fait observer sans raison, que, dans un moment où les esprits sont encore très exaltés au Chili sous l'impression des événements récents, il n'est pas étonnant qu'il subsiste dans le parti congressiste un certain ressentiment de l'attitude qu'a prise M. Egan pendant la guerre civile, et que le gouvernement provisoire ne soit pas sans inquiétude au sujet de ces résolutions. La garder que que outrage à son égard. La présence continue dans son hôtel de réfugiés qui ont pu se soustraire ainsi à l'action judiciaire sous laquelle sont placés certains personnages compromis par la part qu'ils ont prise aux agissements de Balboa, peut aussi justifier certaines mesures de surveillance autour du lieu où ils sont arrêtés. Enfin, si, comme on l'a annoncé, trois citoyens américains ont été arrêtés, on n'a aucun renseignement sur les motifs de ces arrestations. Bref, le gouvernement, tout en protestant énergiquement contre tout acte vexatoire pouvant porter atteinte à ses droits et à sa dignité, se réserve de régler sa conduite d'après les éclaircissements qu'il doit attendre.

Dans cette limite, l'attitude du gouvernement des Etats-Unis est sage et correcte, et il y a tout lieu de croire qu'il y persistera nonobstant les incitations qui tendraient à l'en faire dévier. L'EXEMIN POST, rapportant les mouvements qui se font à Washington, exprime une certaine approbation que la tentation d'une politique à effet ne l'emporte sur la véritable dignité. « Il est évident, dit-il qu'il existe une certaine disposition à exagérer la situation au point de justifier une démonstration nationale qui servirait à faire croire à la galerie que nous avons intimidé le gouvernement chilien et que nous l'avons obligé à céder à nos exigences diplomatiques. C'est l'affaire de la chasse à l'ETRA qui se renouvelle, une partie de « jingonnisme » sur une plus grande échelle. La vérité est que jusqu'ici nous ne voyons pas dans l'attitude du gouvernement d'apparence de ce, qui pourrait devenir dan-

LES ETRANGERS EN CHINE LONDRES, 2 oct. — L'Angleterre et l'Allemagne ont répondu par une note identique à celle du gouvernement chinois, par laquelle celui-ci promettait de protéger l'existence et les biens des étrangers en Chine. Dans leur note, l'Angleterre et l'Allemagne reconnaissent accepter les protestations de la Chine quant à ses bonnes intentions, mais elles déclarent qu'elles seront obligées de consulter leurs ambassadeurs à Pékin pour savoir si le gouvernement chinois est réellement capable de tenir sa promesse. En terminant, elles disent qu'elles ont fait des faits accomplis pour satisfaire les puissances.

Le Temps publie une dépêche de Shanghai dans laquelle il est déclaré que le gouvernement chinois ne pourra jamais se rendre maître des troupes de la province de Hunan et les soumettre à son autorité, si l'on n'envoie pas une escadre sur les lieux de désordre. Les journaux de Shanghai disent que le ministre anglais devrait passer un certain temps en cette ville, afin de lui avoir de prompts renseignements sur les événements qui se passent en Chine.

Il est constaté que les cuirassés chinois ne peuvent remonter le Yang-tse Kiang ; alors on les enverra pour protéger Shanghai et les villes qui se trouvent sur la côte.

Le gouvernement chinois vient d'arrêter un agent des douanes anglais, nommé Mason. On l'accuse d'avoir voulu capter la confiance du gouvernement, déjouer ses projets, pour les dévoiler ensuite aux étrangers.

On croit que Mason est légèrement atteint de démence.

LA REPUBLIQUE TRIOMPHANTE PARIS, 2 oct. — Deux faits récents tendent à confirmer ce qu'a dit M. Ribot, dans son discours de Bapamae, de la stabilité croissante des institutions républicaines en France et de la disparition progressive de l'opposition monarchiste. On a beaucoup remarqué dans les cercles politiques le toast porté au président Carnot, dans un banquet donné à Mirecourt, par M. Buffet, sénateur royaliste, et l'on s'est demandé si ce vigoureux et implacable adversaire de la République n'allait pas lui aussi se convertir et renoncer à la foi monarchiste.

M. Paul de Cassagnac, le plus batailleur et le plus tenace de tous les bonapartistes de France, reconnaît en présence de l'impérialisme croissant de la France parmi les nations de l'Europe, les conservateurs se fatiguent de la lutte inutile contre le nouvel ordre de choses.

Dans un banquet donné aujourd'hui à Saint-Dié, M. Jules Ferry a porté un toast au président Carnot et a dit : « Le président a contribué à donner à la République le caractère conciliant demandé par le pays. Sa politique sage et prudente lui a gagné l'appui et les sympathies de l'Europe. »

MESAVENTURE D'UN PRINCE NOIR PARIS, 2 oct. — L'avenue des Termes a été mise hier en état par le président Carnot et tout à la fois pénible. Un individu, trop prompt à la colère, a frappé en public le jeune prince nègre, Abdul Lah, le fils du roi Ahmadou, du Soudan français. Le prince, confié aux soins de M. Victor Sales, se promenait sur l'avenue, lorsque l'individu en question, assis à la porte d'un café, lui cria : « Oh vas-tu, nègre mal blanc ! »

Le jeune prince donna la riposte et répondit : « Vous êtes un polisson. » Le monsieur, furieux à ce seul mot, se leva, s'approcha de jeun homme et lui dit : « Répète donc ce mot, si tu l'oses, gamine couleur de chocolat ! » Le prince regarda le monsieur bien en face et répéta : « Vous n'êtes qu'un polisson ! » L'individu, aveuglé par la rage, assailla le jeune homme par le cou et le frappa à coup redoublés, sur la tête, avec sa canne.

La foule s'est précipitée pour les séparer, mais lorsqu'elle a retiré



CHARBON. ENTREPOT DE MEUBLES

Les Meilleures Qualités de Charbon Bitumineux et Anthracite. Bien Criblé et Tamisé. O'Reilly & Heney

ST. LAWRENCE HOTEL. BAS DE RUEVE ST. LAURENT. RIMOUSKI, P. Q. Offrant aux touristes le confort de la vie en famille...

HOTEL SAINT LOUIS 43-45 Rue YORK, OTTAWA. Cet Hôtel situé au centre de la cité, a été repeint et aménagé tout en neuf.

GRANDE REDUCTION Sur toutes les TAPISSERIES DOREES PENDANT UN MOIS. I. F. BELANGER 159 Rue Bank

Aux Constructeurs et Entrepreneurs. Nous manufacturons les toitures suivantes: Toitures "Canada Plate" Toitures Métalliques...

MANQUE DE FORCES ANEMIE - CHLOROSE LE FER BRAVAIS. Remède pour les personnes souffrant de faiblesse, pâleur, etc.

MEUBLES! MEUBLES!

Nouveaux et a Grand Marche. AMURLEMENTS DE SALON, DE SALLE A MANGER, DE CHAMBRE, ETC.

Harris & Campbell.

CETTE ANCIENNE ET HONORABLE MAISON DE MEUBLES D'OTTAWA EST CONNUE PAR LE BON MARCHÉ DE SES PRIX ET PAR LA BONNE QUALITÉ DES ARTICLES QU'ELLE VEND.

Dix pour Cent de Réduction sur tout Achat Argent Comptant.

HARRIS AND CAMPBELL,

Coin des Rues O'Connor et Queen, pres de la Rue Sparks.

Avis aux Consommateurs Les PRODUITS de la PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND. 207, rue St-Honoré, à PARIS.

Solution d'Antipyrine de TROUETTE. Migraines, Maux de Tête, Névralgies, Coliques, Asthme, Emphyseme, Goutte, Rhumatisme, Sciatique et DOULEURS en général.

Bryson, Graham & Cie.

Ouverture d'Automne

Nous ouvrons notre commerce d'Automne aujourd'hui et invitons à visiter notre grand déballage d'ouverture, tous ceux qui désirent acheter des Marchandises Sèches...

Durant toute cette semaine, nous offrirons des occasions exceptionnelles. Nos départements de Marchandises pour Robes et de Soieries offrent des prix très avantageux.

Nos différents genres de Manteaux et de Jaquettes s'appellent légion, parmi le nombre vous en trouverez de magnifiques comme les Reefers, façon-tailleur à double devant...

Commençant aujourd'hui, nous faisons durant toute la semaine, une vente spéciale d'ouvertures. Le plus grand déballage qu'on ait jamais vu.

Nos innombrables ventes nous permettent de vendre à si bon marché.

Bryson, Graham & Cie.

146, 148, 150, 152 et 154 Rue Sparks.

Viandes a Bon Marche.

J'ouvrirai jeudi le 1er Octobre un étal au MARCHÉ BY aux Numéros 18 et 20, où j'offrirai en vente les meilleures viandes fraîches et fumées...

Rotis frais, Steak frais, Saucisses fraîches, Rognons frais, Pieds de cochon, JAMBONNEAUX

Vente au détail de toutes viandes fraîches ou fumées. Les prix sont marqués en chiffres connus.

UN SEUL PRIX Geo. Matthews.

W. BAKER & Co's Breakfast Cocoa. Absolument pur et c'est soluble. Pas de Chimiques.

MUNN & CO SCIENTIFIC AMERICAN PATENTS. A complete of information and abstract of the law, showing how to obtain Patents, Caveats, Trade Marks, Copyrights, and Infringement.

PARFUMS ESS. ORIZA SOLIDIFIÉS. Présents sous forme de crayons (12 ODEURS DELICIEUSES). Il suffit de frotter légèrement les objets pour le parfumer.

FEUILLETON du CANADA

LE Devouement d'un Pretre

Par PIERRE SALES

Il n'en disait jamais rien à sa femme; mais elle devinait sa souffrance inconsolable à son regard fixe, à ses pommettes un peu rouges, et elle redoublait alors de soins et d'affection. Mais, depuis le départ de Philippe pour le Tonquin, toute préoccupation étrangère à l'héritier de la maison avait disparu de la famille de Montmoran.

main aux Invalides; mais, au jourd'hui, je suis libre. Alors ils partirent. Et, dans la voirie qui l'emportait, la grande émotion du retour passée, ils étaient tous très gais et bien heureux. Peu après, la voiture s'arrêtait devant leur hôtel du boulevard Saint-Germain. Viviane et Madeleine prirent chacune Philippe par un bras et le conduisirent à sa chambre. Elle disaient bien affectueusement: —C'est nous qui t'installons!

car, pour moi, vos deux visages n'en font qu'un! —C'est que nous t'aimons tant! murmura Madeleine à voix basse, mais sa taille s'était arrondie; et l'expression de ses yeux bleus n'était plus du tout, du tout la même. Ou, du moins, Philippe s'en aperçut avant la première fois ce jour là. Et bien certainement, quand il était parti, elle n'avait pas des traits si réguliers, ce visage d'un si gracieux ovale, ces cheveux si dorés. Il se pencha doucement et lui donna un long baiser dans les cheveux. Elle eut un petit frisson, rougit follement, puis se dégagea et partit en courant.

Il s'adressait tout naïvement à la baronne. —Voyons, décrivez le moi, cet aventurier fit Mme de Kernizan avec un sourire contraint. Et, lorsque Philippe eut achevé le portrait de son individu: —Je ne me rappelle pas plus que Monsieur votre père... Il n'y a pas besoin d'être marin pour voir bien des gens... J'aurais peut-être rencontré votre ami du Tonquin dans quelque soirée à quinze cents invités.

Il s'adressait tout naïvement à la baronne. —Voyons, décrivez le moi, cet aventurier fit Mme de Kernizan avec un sourire contraint. Et, lorsque Philippe eut achevé le portrait de son individu: —Je ne me rappelle pas plus que Monsieur votre père... Il n'y a pas besoin d'être marin pour voir bien des gens... J'aurais peut-être rencontré votre ami du Tonquin dans quelque soirée à quinze cents invités.

connut, après tout le monde, la brillante conduite de Gilbert à l'ou Tehou, par un compliment que lui adressa son boulangier, un de ces jolis incidents de la vie parisienne. Elle était entrée, l'après-midi, dans la boutique, pour acheter quelques gâteaux, car elle était un peu gourmande. Le boulangier causait avec un client; et, tous les deux, la fibre patriotique agacée chatouillée par la gloire de la flotte, ne tarissaient pas sur nos marins. Et, avec ce charmant sans gêne des Parisiens, qui se connaissent tous sans se connaître, le boulangier montra Mme Morel: —Madame est justement la mère de ce lieutenant qui, parait-il, a si bien torpillé son cuirassé chinois.

dire qu'ils étaient bien heureux d'avoir un tel fils. Elle ne cessa pas de trembler; mais sa fierté la consolait souvent elle entendit dans des magasins, dans des omnibuses, des gens inconnus parler du Tonquin, nommer le lieutenant Gilbert Morel. Un reste de timidité l'empêchait de leur dire: —C'est mon fils! Mais, ces jours-là, son cœur se gonflait de la joie la plus exquise. Et elle ne pleurait pas lorsqu'elle faisait la chambre de son enfant. Car elle soignait journellement son logis comme s'il avait pu en jouir. Et elle, le faisait, en murmurant sans cesse: —Mon petit mon pauvre petit. Mon cher petit...

ABONNEMENT LE CANADA

Journal Quotidien du Soir. Un An en Ville . . . . \$ 4.00 Un An par la Poste . . . \$ 5.00

12eme. ANNEE No

Le suicide de Boulanger

BRUXELLES.—L'ex général Boulanger s'est suicidé dans le ci d'Ixelles, faubourg de cette sur la tombe de Mme de maus. Le drame s'est passé midi. M. Boulanger est resté quelques moments seul près de la de sa maîtresse; il avait l'air affecté. Son valet, qui se tenait à une distance respectueuse, tout à coup le bruit d'une ton, il se précipita du côté de le général et trouva celui-ci mort, tenant encore son revolver dans la main. Après un court examen il reconnut que le général avait tiré un coup de revolver de droite et s'était tué.

La position politique et financière de Boulanger, on le sait, est de plus en plus sombre. d'espoir pour l'avenir, plus même ceux qui restaient, dev plus froids à son égard. Sans doute, Boulanger se rendait de sa situation; ce qui a profond impression sur son Ajoutez à cela le désespoir causait la perte de Mme de maus qu'il aimait éperdûment.

Il a couru bien des bruits dictoires, comme cela arrive pareil cas, sur la conduite de Boulanger, avant qu'il eût son suicide. C'est ainsi qu'on disait, au premier moment après le suicide, que le général n'avait pas laissé pénétrer ses intentions à ses amis avant sa mort. Soit, les personnes qui formaient son entourage reconnaissent que ces derniers temps, le général pas caché l'intention de se elles disent même qu'il a plusieurs fois de se suicider le surveillait avec le plus soin pour l'en empêcher.

En conséquence, les quelques jours avant son oncle son hôtel de la rue Montoye avait fait enlever toutes les que le général avait dans ses tentements. Il est parvenu cependant à tromper la vigilance de ses amis que celle de son valet qui l'ordre de ne jamais le quitter.

D'après les récits de ce le général Boulanger meignait souvent son dégoût vis depuis la chute de son surtout depuis la mort de M. Bonnemains. Ses amis se content qu'au moment où il se rendait à la messe, il se rendait à la messe, il se rendait à la messe, il se rendait à la messe.

La famille du général domestiques ont donc été sur matin, de l'entendre commun sur landau plus tôt que d'habitude disant qu'il voulait être au cire d'Ixelles vers dix heures, de quatre heures. Il est donc de bonne heure, accompagné son valet, mais les domestiques ont pas, en somme, prêté plus attention. Cependant la nièce général réfléchit, peu après, départ précipité et fit aussitôt venir un des plus fidèles ad de Boulanger, M. A. F. Dut.

Celui-ci était depuis qu jours à Bruxelles. Les gendarmes avait écrit pour lui annoncer intention de se tuer. M. Dut venu pour détourner le général son projet. Ils avaient tous fréquents et longs entretiens lesquels M. Dutin faisait tout possible pour détourner Boulanger de son funeste projet: il croyait avoir réussi. C'est pour ce que la nièce du général l'a felpeler et qu'elle est partie avec un ci-mistère, à la suite du gendarme. Dans l'intervalle, celui-ci était